



LES BIELLES
DE MAI

handi'chiens

Association Nationale d'Éducation de Chiens d'Assistance pour Personnes Handicapées
Reconnue d'Utilité Publique

Faire un don à Handi'Chiens en tant qu'entreprise

Vous avez choisi de faire un don pour soutenir l'Association Handi'Chiens. Grâce à votre action vous nous donnez les moyens d'agir pour faciliter la vie de personnes handicapées. Votre engagement à nos côtés est un pilier de notre association et nous vous en remercions.

Pour tous dons à une œuvre d'intérêt général, sur votre impôt sur le revenu ou sur les sociétés vous avez droit à une réduction fiscale de 60% dans la limite de 5‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués), soit, par exemple :

- ✓ Un don de 75€ ne vous revient en réalité qu'à 30€
- ✓ Un don de 150€ ne vous revient en réalité qu'à 60€
- ✓ Un don de 500€ ne vous revient en réalité qu'à 200€

Contact :

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Téléphone : E-mail :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Comment avez-vous connu Handi'Chiens ? Les Bielles de mai à Vire

.....

.....

OUI, je souhaite aider Handi'Chiens à éduquer un chien d'assistance par un don de :

45€ 75€ 150€ 500€ Autre :

Vous recevrez un reçu fiscal suite à votre don.

Merci de nous retourner votre don à

LES BIELLES DE MAI

M. HYACINTHE DESFEUX :

La Delotière

Saint-Germain-de Tallevande

14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 06 43 84 48 20

chanu.hd@wanadoo.fr

Chèque à l'ordre de :

HANDI'CHIENS Alençon

